S'inscrire à l'université

Pluridisciplinarité, innovation et qualité de vie sont les atouts majeurs de l'Université de Limoges, qui accueille chaque année plus de 14 000 étudiants (dont environ 2 000 étudiants étrangers) répartis dans 12 composantes. C'est aussi un important centre de recherche, avec plus de 700 chercheurs autour de diverses spécialités internationalement reconnues.

Sommaire

- Le système LMD
- S'inscrire à l'Université de Limoges
- Modalités spéciales d'accès à l'université pour les non bacheliers
- Carnet d'adresses

Le système LMD

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire français s'organise autour de trois diplômes nationaux : la **licence** (bac +3), le **master** (bac +5) et le **doctorat** (bac +8). Cette organisation, dite LMD, permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, et la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

L'offre de formation se présente en **4 domaines** :

- Sciences – Technologies – Santé
- Arts – Lettres – Langues
- Sciences humaines et sociales
- Droit – Économie – Gestion

Dans chaque domaine, les diplômes se déclinent **en mentions et en spécialités**. Le diplôme obtenu porte le nom de la mention et éventuellement de la spécialité.
Les diplômes sont découpés en semestres. Il est nécessaire de valider chaque semestre pour obtenir le diplôme.

Chaque formation est composée d'unités d'enseignement (UE), auxquelles sont affectés des **crédits européens**, proportionnels au travail fourni par l'étudiant. Ces crédits européens, dits ECTS sont à la fois :

- **capitalisables** ;
- **transférables** d'une formation à l'autre, d'un établissement l'autre, d'un pays à l'autre ;
- **applicables** à l'ensemble du travail fourni par l'étudiant.

Chaque semestre validé équivaut à 30 crédits.
Au total, la licence représente 180 ECTS, le master 300 ECTS et le doctorat 480 ECTS.

S'inscrire à l'université de Limoges

La procédure Admission Post-Bac

Les élèves de terminale et les étudiants souhaitant se réorienter doivent passer par le portail unique Admission Post-Bac pour s'inscrire en première année d'études supérieures (CPGE, licence, DUT, BTS), à l'Université de Limoges ou ailleurs.
Accès au portail : www.admission-postbac.fr

Pour en savoir +

Fiches Actuel CIDJ
1.61 Admission Post Bac : mode d'emploi
1.612 Les bourses de l'enseignement supérieur
1.630 Études supérieures : passerelles et réorientations
1.631 Les études universitaires
5.571 Étrangers : étudier en France

Fiches Actuel Limousin
1.612 Les bourses et allocations de l'enseignement supérieur en Limousin
1.6322 Le DAEU

Hors-série LU (Limousin Université) Guide des formations + encart U Pratique www.unilim.fr

Les données sur la formation initiale sont fournies au CRIJ par la DR de l'Onisep.

CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE LIMOUSIN
"Carré Jourdan" - 13 cours Jourdan – 87000 Limoges
Tél : 05 55 10 08 00 - Fax : 05 55 32 64 08 - info@crijlimousin.org
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 – AGRÉMENT JEUNESSE ET SPORTS N° 87-215
www.crijlimousin.org

La procédure se déroule en 4 grandes étapes (consulter les dates exactes sur le site) :

1. **Inscription et saisie des vœux** (entre janvier et mars) : ouverture du dossier et saisie des vœux par ordre de préférence.
2. **Constitution et envoi des dossiers papier** pour les formations qui le demandent (fin mars ou début avril). Le classement des vœux est modifiable jusqu'à fin mai.
3. **Phase d'admission** (début juin) : consultation des propositions d'admission et réponses du candidat. Les candidats n'ayant reçu aucune proposition peuvent postuler sur les places vacantes (procédure complémentaire), de fin juin à mi-septembre.
4. **Inscription administrative** (début juillet) : le candidat s'inscrit dans un établissement, en respectant les modalités qui lui sont propres, pour la formation qu'il a obtenue.

➥ Si vous étiez déjà inscrit à l'Université de Limoges en 2013-2014 :

Dossier d'inscription à télécharger sur www.unilim.fr > Scolarité

➥ Si vous êtes étudiant de 1ère année et souhaitez vous réorienter :

Vous devez saisir vos vœux sur le portail Admission Post-Bac : www.admission-postbac.fr

➥ Si vous partez de l'Université de Limoges vers une autre université :

Informez-vous auprès de l'université d'accueil. L'Université de Limoges assurera ensuite le transfert du dossier conformément à la procédure adoptée par l'université d'accueil. L'autorisation de départ ne sera donnée qu'après règlement définitif de la situation universitaire de l'étudiant et publication des derniers résultats d'examen.
En cas de refus, l'université d'accueil informe l'étudiant et retourne le dossier à l'Université de Limoges, en précisant le motif du refus.

➥ Si vous êtes déjà inscrit dans l'enseignement supérieur et que vous arrivez à l'Université de Limoges :

L'inscription s'effectue sur rendez-vous dans chaque faculté, institut et école de l'Université. Pour obtenir ce rendez-vous, envoyez un mail* à la composante concernée avec vos coordonnées, sans oublier d'indiquer la formation visée.
Vous devrez ensuite vous présenter au rendez-vous avec le dossier d'inscription* complété et les pièces demandées.
**Voir sur www.unilim.fr > Scolarité > S'inscrire ou se réinscrire > Je suis étudiant*
Frais de transfert : le transfert d'une inscription entre deux universités entraîne le remboursement du droit de scolarité sous réserve d'une somme forfaitaire, restant acquise à l'université de départ au titre des frais de transfert. Au titre de l'année 2013/2014, cette somme était fixée à 23 €.
Pour en savoir plus sur la démarche de transfert de dossier : www.unilim.fr > Transfert de dossier

➥ Si vous êtes étudiant étranger

L'inscription s'effectue sur rendez-vous dans chaque faculté, institut et école de l'Université. Pour obtenir ce rendez-vous, envoyez un mail* à la composante concernée avec vos coordonnées, sans oublier d'indiquer la formation visée.
Vous devrez ensuite vous présenter au rendez-vous avec le dossier d'inscription* complété et les pièces demandées.
Vous devez également télécharger, remplir et signer le document comprenant la fiche d'accueil et l'engagement étudiant*, et prendre connaissance du dossier des règlements et usages de l'université.
Attention : les étudiants internationaux relevant du dispositif CEF Pastel doivent avoir obtenu un accord préalable d'inscription pour procéder à une inscription administrative avec ce dossier.
Bureau d'accueil international (BAI) : voir Carnet d'adresses - Liste 1
**Voir sur www.unilim.fr > International > Venir étudier à l'Université de Limoges*

➥ L'inscription pédagogique

En complétant le dossier et en réglant les droits d'inscription, vous réalisez votre inscription administrative. Dans la plupart des cas, on vous demandera ensuite de procéder à l'inscription pédagogique : choix des unités d'enseignement optionnelles ou libres, etc.
Voir le calendrier des inscriptions sur : www.unilim.fr > S'inscrire ou se réinscrire > Calendrier des inscriptions 2014-2015

➥ Les frais d'inscription

Pour la rentrée universitaire 2014, les montants des droits d'inscription s'élèvent à :

- 184 € pour les diplômes relevant du cycle de licence ;
- 256 € pour les diplômes relevant du cycle de master ;
- 391 € pour une inscription en doctorat.

Le Pass SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives), d'un montant de 12 €, et le Pass Culture (10 €) sont facultatifs.

Tout étudiant doit être affilié à la sécurité sociale, dont la gestion est assurée par deux mutuelles : la LMDE (www.lmde.com) et Vittavi (www.vittavi.fr). Pour l'année universitaire 2014-2015, la cotisation à la sécurité sociale étudiante s'élève à 213 €. Les étudiants boursiers en sont exonérés. L'adhésion au volet mutualiste hors sécurité sociale est facultative.

➥ Auditeur libre

L'inscription comme auditeur libre permet d'assister aux cours de son choix. Le statut d'auditeur libre ne donne pas le statut d'étudiant, il ne permet pas de passer d'examen, ni de suivre un stage, et il ne permet pas de prétendre au régime étudiant de sécurité sociale. Les tarifs d'inscription sont ceux d'une inscription en licence.

Reproduction interdite sauf autorisation du CRIJ Limousin

Modalités spéciales d'accès à l'université pour les non-bacheliers

Des modalités permettent d'accéder aux études supérieures sans le bac, sous certaines conditions :

➥ La capacité en droit

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire en capacité en droit, il suffit d'avoir 17 ans au 1er novembre de l'année d'inscription.
Un niveau de classe de 1ère ou Terminale est souhaité. Les études durent 2 ans, chaque année est sanctionnée par un examen. Les cours ont lieu en fin d'après-midi pour faciliter l'accès aux salariés.
Programme de 1ère année : droit civil, droit commercial, droit public.
Programme de 2ème année : procédure civile, droit pénal et procédure pénale, économie politique, droit administratif, droit notarial, droit social, droit rural.
Les examens de fin d'année comportent des épreuves écrites et orales. Les étudiants ayant échoué à la première session (juin) peuvent se présenter en septembre/octobre. En fin de deuxième année de capacité, un certificat d'aptitude est délivré au candidat ayant obtenu au moins 10/20.
Seuls les étudiants de 2ème année ont droit au statut étudiant.
Les étudiants ayant obtenu la moyenne sur les deux années peuvent s'inscrire en 1ère année de droit; ceux qui ont obtenu une moyenne de 15/20, toujours sur les deux années, peuvent s'inscrire directement en 2ème année.
Les étudiants désirant poursuivre leurs études en IUT Carrières juridiques et judiciaires devront avoir obtenu 12/20 sur les 2 années.
Inscriptions: Faculté de Droit et des Sciences Économiques – Voir Carnet d'adresses Liste 2

➥ Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Le DAEU est un diplôme national qui se prépare en deux ans. Il confère l'équivalence du baccalauréat, permet de s'inscrire dans tous les établissements d'enseignement supérieur et permet aussi de s'inscrire aux concours de catégorie B. Il concerne les salariés ou demandeurs d'emploi ayant interrompu leurs études depuis plus de deux ans.
Il existe deux catégories de DAEU :
- le DAEU A, à dominante littéraire, conseillé pour les études supérieures dans les domaines suivants : lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, communication, droit, sciences économiques, administration, gestion...
- le DAEU B, à dominante scientifique, conseillé pour les études supérieures dans les domaines suivants : sciences, technologie, activités physiques et sportives, médecine, odontologie, pharmacie, secteur paramédical...
Le choix de la filière doit se faire en fonction du projet de poursuite d'études.
Voir fiche Actuel Limousin 1.6322 : Le DAEU
Renseignements et inscriptions : Carrefour des Étudiants et Direction de la formation continue (DFC) de l'université
Voir Carnet d'adresses Liste 1

➥ La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat officiellement reconnus, inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Vous pouvez obtenir une dispense partielle ou totale d'épreuves, de modules ou d'unités du diplôme pour lequel vous demandez la validation de vos acquis.
La VAE est accessible à toute personne ayant au moins 3 ans d'expérience, sans condition de niveau de formation, d'âge ou de statut.
Voir fiche Actuel Limousin 4.72 : La VAE
Renseignements : Carrefour des Étudiants et Direction de la formation continue (DFC) de l'université
Voir Carnet d'adresses Liste 1

La carte étudiant multiservices du PRES* Limousin Poitou-Charentes

Délivrée gratuitement, cette carte justifie du statut d'étudiant et donne accès aux différents services des Universités de La Rochelle, Limoges et Poitiers, des écoles d'ingénieurs ENSCI et ENSMA et des CROUS Limousin Poitou-Charentes.

Elle permet notamment :

- d'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires ;
- de payer les repas et consommations dans les restaurants universitaires et dans les distributeurs des CROUS ;
- de bénéficier des tarifs étudiants ;
- d'effectuer des achats par paiement Moneo ;
- d'accéder à certains locaux (laboratoires de recherche, parkings, etc) ;
- de bénéficier des services de transport urbains et régionaux.

**PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur*

Reproduction interdite sauf autorisation du CRIJ Limousin

Carnet d'adresses

➡ LISTE 1

Services universitaires

Carrefour des Étudiants
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 14 90 70
carrefour-des-etudiants@unilim.fr
www.carrefourdesetudiants.unilim.fr

Bureau d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap
Carrefour des Étudiants
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Contact : Isabelle COUTY
Tél : 05 55 14 92 79
isabelle.couty@unilim.fr

BAI
Bureau d'accueil international
Direction de la Coopération internationale
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel : 05 55 14 92 74
accueil.international@unilim.fr
www.unilim.fr/bai

CROUS
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
39 G rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 17 00
contact@crous-limoges.fr
www.crous-limoges.fr

Direction des Études
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 14 92 84
scolarite@unilim.fr

DFC
Direction de la Formation Continue
209 bd de Vanteaux
87000 LIMOGES
Tél : 05 87 50 68 50
dfc@unilim.fr
www.unilim.fr/dfc

SUAPS
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
Domaine de La Borie
185 rue Albert Thomas
87100 LIMOGES
Tél : 05 55 45 75 10
suaps@unilim.fr
www.unilim.fr/suaps

SCD
Service Commun de la Documentation
39 J rue Camille Guérin
87031 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 57 00
scd@unilim.fr
www.unilim.fr/scd

SUMPPS – Maison médicale
39 J rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 57 70
sumpps@unilim.fr

➡ LISTE 2

Facultés, écoles, instituts

Faculté de Droit et des Sciences Économiques
5 rue Félix Éboué
87031 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 14 90 16
fdse.scolarite@unilim.fr
www.fdse.unilim.fr

Campus de Brive :
16 rue Jules Vallès
19100 BRIVE
Tél : 05 55 86 48 13
fdse.brive@unilim.fr

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
39 E rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 56 00
scolarite-flsh@unilim.fr
www.flsh.unilim.fr

Faculté des Sciences et Techniques
123 avenue Albert Thomas
87060 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 45 72 00
scolarite.sciences@unilim.fr
www.sciences.unilim.fr

Faculté de Médecine
2 rue du Dr Marcland
87025 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 58 00
www.unilim.fr/medecine

Faculté de Pharmacie
2 rue du Dr Marcland
87025 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 58 13
webmaster.pharmacie@unilim.fr
www.facpharmacie.unilim.fr

École de sages-femmes
23 avenue D. Larrey
87042 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 05 64 66
ecole-sages-femmes@chu-limoges.fr

ILFOMER
Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation
39 J rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 56 60
ilfomer@unilim.fr
www.unilim.fr/ilfomer

IUT du Limousin
Allée André Maurois
87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 43 43 55
iut-scolarite@unilim.fr
www.iut.unilim.fr

IPAG
Institut de Préparation à l'Administration Générale
32 rue Turgot
87031 LIMOGES Cedex 01
Tél : 05 55 34 97 44
ipag@unilim.fr
www.unilim.fr/ipag

IAE
Institut d'Administration des Entreprises
3 rue François Mitterrand
87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 27
www.iae.unilim.fr

ÉSPÉ
École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ex-IUFM)
209 bd de Vanteaux
87036 Limoges
Tél : 05 55 01 76 86
espe-direction@unilim.fr
www.unilim.fr/espe

ENSIL
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges
Ester Technopole
16 rue Atlantis
87068 LIMOGES Cedex
Tél :05 55 42 36 70
scolarite@ensil.unilim.fr
www.ensil.unilim.fr

Actuel Limousin
Reproduction interdite sauf autorisation du CRIJ Limousin

ENSCI
École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle
Ester Technopole
12 rue Atlantis
87068 LIMOGES Cedex
Tél : 05 87 50 23 00
direction@ensci.fr
www.ensci.fr

3IL
43 rue Sainte-Anne
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 31 67 03
www.3il.fr

Écoles doctorales thématiques du PRES Limousin Poitou-Charentes
Collège Doctoral de Site
Pôle Recherche
33 rue François Mitterrand
BP 23 204
87032 LIMOGES Cedex
Tél : 05 87 50 68 92 > 90
cds@unilim.fr
www.collegedoctoral.unilim.fr

CFA Sup
Centre de formation d'apprentis de l'enseignement supérieur de la Région Limousin
209 bd de Vanteaux
87000 LIMOGES
Tél : 05 87 50 68 75
cfasup@unilim.fr
www.unilim.fr/cfasup

IFLE
Institut du Français Langue Étrangère
39 E rue Camille Guérin
87036 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 43 57 33
ifle@unilim.fr

Journée Portes Ouvertes à l'Université de Limoges

Chaque année, la Journée Portes Ouvertes vous permet de découvrir l'université, de rencontrer des enseignants et des étudiants, d'assister à la présentation des formations qui vous intéressent, mais aussi de participer à la vie du campus et de visiter les locaux et les amphis.

Pour connaître la date de la prochaine Journée Portes Ouvertes, voir sur www.unilim.fr

RESEAU INFORMATION JEUNESSE LIMOUSIN

87
- Limoges Portes Ferrées 05.55.31.88.24
- Limoges l'Interval 05.55.01.23.90
- Bellac 05.55.68.87.54
- Nexon 05.55.58.11.05
- Panazol 05.55.31.05.90
- St-Junien 05.55.02.05.71
- St-Léonard-de-Noblat 05.55.56.11.18
- St-Sulpice-les-Feuilles 05.55.76.92.66
- St-Yrieix-la-Perche 05.55.08.27.98

19
- Brive 05.55.23.43.80
- Bugeat/Sornac 05 55 95 08 13
- Egletons 05.55.93.12.04
- Larche 05.55.84.11.12
- Neuvic 05 55 95 67 83
- Tulle 05.55.26.92.21

23
- Guéret 05.55.52.00.40
- Aubusson 05 55 67 77 29
- Bourganeuf 05.55.64.24.33
- Boussac 05.55.65.04.68
- Budelière 05.55.82.80.47
- Dun Le Palestel 05 87 66 00 00
- Genouillac 05.55.62 80 92
- La Souterraine 05.55.63.04.73

Actuel Limousin

Reproduction interdite sauf autorisation du CRIJ Limousin